



Le samedi 19 juin 2021

Communiqué de presse

Emilie Chalas propose au maire de Grenoble Eric Piolle un referendum grenoblois sur le port de vêtements à la piscine.

En réaction au [courrier d'Eric Piolle adressé au Premier ministre](#) ce vendredi 18 juin, encore une fois, le Maire tente non seulement de nationaliser le débat, mais esquive ses responsabilités, pourtant claires : le règlement intérieur des piscines relève de la compétence du Conseil municipal.

En fait, le Maire veut que ce soit l'Etat qui dise « non » au port de vêtements à la piscine, et non pas lui-même.

Avec ses approches qui surfent sur le communautarisme, il est coincé et bien embêté : il peut dire « oui » au burkini s'il le décide, comme à Rennes, mais cela l'ennuie bien électoralement pour les Présidentielles...

En désespoir de conviction, il s'allie à Michel Savin, sénateur LR, pour demander à l'Etat de décider à la place des Maires !

Messieurs : assumez vos positions.

Je propose à Eric Piolle, face à son incapacité à trancher, de faire un referendum sur le sujet : les Grenobloises et les Grenoblois pourraient alors s'exprimer et ils feraient vivre, pour de vrai, la participation citoyenne !

Quant à moi, ma position reste claire : si j'étais Maire, ce serait « non » au port de vêtements à la piscine, sans détour et en responsabilité.

Contact Presse

Fanny MICHAUD

Collaboratrice parlementaire auprès d'Emilie CHALAS, Députée de l'Isère

Membre de la Commission des Lois

2, rue de Belgrade - 38000 Grenoble

fanny.michaud.ec@clb-an.fr / 07 86 44 39 96

emilie.chalas@assemblee-nationale.fr - <http://emiliechalas.fr/>